

Label ISR – Fiche de renseignement fonds candidat(s)

Cette fiche de renseignement doit être complétée par le candidat et associée à toute demande de certification relative au label « investissement socialement responsable ». Les modalités relatives au processus de labellisation sont décrites au sein du Plan de contrôle et de surveillance, disponible sur le [site du ministère en charge des Finances](#).

PARTIE 1 – INFORMATIONS RELATIVES A LA SOCIETE DE GESTION DE PORTEFEUILLE

Informations sur la société de gestion de portefeuille :

Raison sociale	
Adresse	
Code postal	
Ville	
Date de création	
Structure juridique	
Code NACE	
Secteur d'activité	
RCS	
SIRET	
N° TVA INTRACOM	
<i>(si différente)</i> Adresse de facturation	
Code postal	
Ville	

Référent / point de contact en interne :

Nom/Prénom	
Fonction	
Service	
Tél fixe	
Tél portable	
Email	

PARTIE 3 – ENGAGEMENTS DE LA SOCIÉTÉ DE GESTION

La société de gestion :

- S’engage à transmettre l’ensemble des éléments nécessaires¹ à la préparation et au déroulé de l’audit à l’organisme certificateur au moins 15 jours ouvrés avant le premier jour de l’audit,
- Déclare sur l’honneur qu’aucun fonds ou mandat candidat n’a fait l’objet d’un refus, retrait ou abandon du label au cours des six derniers mois,
- Déclare sur l’honneur avoir pris connaissance du référentiel et de l’ensemble des exigences du label ISR.

Par ailleurs, la société de gestion s’engage, en cas d’obtention du label pour un ou plusieurs fonds candidats, à adhérer à l’organisme de promotion du label, conformément au point II de la section I « Critères d’éligibilité » du référentiel du label ISR.

Fait à le / /

Pour le compte de :

Nom :

Fonction :

Signature :

¹ l’ensemble des documents à fournir prévus par le cahier des charges, ainsi que tout élément justificatif pertinent pour chacun des critères du cahier des charges, dans un format adapté et exploitable.